

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 346

Artikel: Le problème du service domestique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES FIGURES DE FÉMINISTES SUISSES :

Mme A. de MONTET (Vevey)

Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, qui vient d'accepter de faire partie du Comité de notre journal, auquel sa collaboration est très précieuse.



(Cliché Mouvement Féministe)

Mme VISCHER - ALIOTH
(Bâle)

Présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage, vice-présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, et l'une des collaboratrices appréciées de notre journal.



(Cliché Mouvement Féministe)

Pour l'An qui commence.

Le Mouvement Féministe publiera en 1931, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

La Vie féministe, L'« Idée marche », *La Quinzaine féministe*, articles et informations sur le mouvement féministe, suffragiste, et social à travers le monde, par E. Gd, J. Gueybaud, etc.

La vie politique, chroniques des Chambres fédérales, par Mme Leuch-Reineck, et toutes les fois que des sujets d'intérêt féminin y seront touchés, des comptes-rendus des débats des Grands Conseils des cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel.

Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?... études objectives par divers collaborateurs et collaboratrices des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse.

Les femmes et la Société des Nations, nouvelles et articles sur toutes les activités de la S. d. N. intéressant les femmes (travail des femmes déléguées, nomination de femmes à des postes importants, etc., etc.).

Les femmes et la paix, lettres d'une mère de famille par Mme A. de Montet.

La vie internationale, lettres de l'étranger (Autriche, Allemagne, États-Unis, France, Hollande, Gde-Bretagne, Grèce, Roumanie, Italie, etc.).

Actes des Congrès, nouvelles et comptes-rendus des principaux Congrès et des Assemblées et réunions d'intérêt féminin, d'ordre national et international, qui auront lieu en 1931.

Questions sociales et morales, notamment d'après les documents du Cartel romand H. S. M.

Causeries juridiques, sur des questions de droit usuel intéressant les femmes, et proposées par nos lectrices elles-mêmes, par M^{lle} Antoinette Quinche, avocate.

Carrières féminines, monographies et enquêtes de l'Office suisse des Professions féminines, et de l'Association suisse des Femmes universitaires.

Biographies féminines, portraits de femmes suisses et étrangères, par Mmes Vuilliamet-Challandes, V. Delachaux, et d'autres collaboratrices. (Prochainement la vie de Georges Eliot, d'après une publication récente.)

Les femmes et les livres, comptes-rendus et analyses d'œuvres d'auteurs féminins. (Prochainement, une étude sur la romancière allemande Clara Viebig, à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire, par Mme M.-L. Preis.)

Var'tés historiques, artistiques et littéraires, en relations avec le mouvement féministe, et, dans la mesure du possible, *comptes-rendus d'expositions de femmes artistes*.

La chimie et la physique dans la vie de tous les jours, par Mme Ullmann-Goldberg, Dr ès sciences.

Choses vues... croquis et renseignements sur des œuvres philanthropiques et sociales en Suisse et à l'étranger.

Nouvelles du mouvement ouvrier féminin en Suisse et à l'étranger.

Comptes-rendus de publications suisses et étrangères sur des questions féminines et sociales.

Circulaires et convocations officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage, nouvelles régularisées de l'Union des Femmes de Genève, nouvelles aussi fréquentes que possible de l'activité d'autres Sociétés féminines romandes.

Carnet de la Quinzaine: liste régulière des séances, conférences et réunions organisées par des Sociétés féminines ou d'intérêt féminin en Suisse romande.

Illustrations: portraits de féministes de marque, de femmes auteurs, professeurs, médecins, avocates, députées, de collaboratrices du Mouvement, actualités féministes, etc.

Etc., etc.

Le problème du service domestique

La pénurie actuelle d'employées de maison (terme comprenant de façon générale les bonnes à tout faire, les femmes de chambre, les cuisinières, les bonnes d'enfants, les aides ménagères, les gouvernantes, et les auxiliaires volontaires) n'est pas seulement un sujet qui défraye la conversation d'innombrables maîtresses de maison, ou qui alimente la rubrique des *Petites Annonces*: c'est, vu son ampleur, un fait économique dont l'importance ne peut être mésestimée par ceux que préoccupent les problèmes du travail. Aussi l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie, et des Arts et Métiers avait-il pris, le printemps dernier, l'initiative de convoquer une Conférence pour discuter des causes de cette pénurie en ce qui touchait les employées de maison qualifiées et de nationalité suisse. Conférence à laquelle furent représentés, non seulement des Bureaux de placement cantonaux et communaux, mais aussi des Sociétés féminines, des organisations de travailleurs, les Secrétariats de l'Union suisse des Paysans, de l'Association suisse d'orientation professionnelle, et de *Pro Juventute*. En plus d'une introduction de M. Bartholdi, statisticien de l'Office fédéral, sur *Le marché du travail et le service domestique féminin*, cette Conférence entendit encore deux exposés, l'un de Mme de Greyerz (Berne), secrétaire générale de la Ligue suisse d'acheteurs, sur l'enseignement domestique et les carrières auxquelles il conduit; et l'autre de M^{lle} Nelli Jaussi, secrétaire de l'Office suisse des Professions féminines de Zurich, résumant l'enquête menée l'hiver dernier par cet Office sur la situation professionnelle des employées de maison. Nos lectrices se sou-

viennent certainement de cette enquête, qui a été répandue en Suisse romande, et à Genève notamment, avec le concours de l'Association pour l'amélioration du service domestique. Un grand nombre de maîtresses de maison genevoises y ont répondu de façon aussi complète qu'intéressante, ce qui permet d'autre part d'assurer que les conclusions dégagées par M^{lle} Jaussi valent aussi bien pour la Suisse romande que pour nos Confédérées. Ces conclusions attirent l'attention sur les points suivants :

1. La nécessité d'une formation professionnelle mieux comprise et plus approfondie (apprentissage ménager complété par un enseignement théorique, examens ménagers, écoles ménagères plus simples, écoles complémentaires, possibilités d'avancement dans le travail, soit accession à des postes comportant des responsabilités, etc.).

2. Conditions du travail. Si l'enquête a prouvé que celles-ci sont favorables en ce qui concerne le salaire, la nourriture, le logement, les vacances, il n'en est pas toujours de même pour ce qui touche la durée du travail (et pourtant la moyenne établie de 77 heures par semaine approximativement est bien inférieure à celle qu'annoncent les fermières et les paysannes consultées par l'Office international de l'enseignement ménager: voir notre précédent numéro (*Réd.*), l'initiative et l'indépendance personnelle de l'employée. La question de l'assurance-maladie et de l'assurance-vieillesse doit être étudiée.

3. La sous-estimation de la valeur du travail domestique est certainement une des causes de la pénurie d'employées de maison. Relever la valeur sociale et professionnelle de ce travail contribuerait sans doute à diminuer cette pénurie.

4. Les relations, soit entre la maîtresse et son ou ses employés, soit entre les em-

Silhouettes de femmes

Une heure chez Tatiana Tolstoï

M^{me} Soukhoutine comtesse Tatiana Tolstoï, me reçoit à l'Académie russe de peinture, qu'elle vient de créer à Paris, rue Jules-Clapain, à quelques pas du boulevard Montparnasse. Un atelier, une salle pour les expositions et les conférences, et le bureau de M^{me} Soukhoutine, où nous prenons place l'une et l'autre, devant sa grande table de travail.

La fille de Tolstoï, âgée aujourd'hui de soixante-cinq ans, mais paraissant plus jeune, ressemble à son père; elle en a le large visage, la bouche de bonté et les yeux pénétrants. Blancs sont les cheveux et le teint. — « N'êtes-vous pas sa fille préférée? Il me semble l'avoir lu quelque part. — Nous étions trois filles sur treize enfants et chacune de nous pouvait se dire la préférée du père pour des motifs différents. J'étais la première fille et il m'a adoré tout le temps de mon enfance. Sa deuxième fille, Marie, l'a suivi de plus près que moi dans ses travaux. Et dans ses doctrines aussi, car elle avait un tempérament d'ascète. Elle est morte âgée de trente-cinq ans. Alexandra, la petite, comme nous disions, a actuellement quarante-cinq ans; elle est restée avec notre père alors que les deux aînées se sont mariées. Elle a été sa Cordélia. Nous avons toujours senti, Marie et moi, qu'en nous mariant nous étions devenues infidèles envers Tolstoï. »

«...Si j'écris moi-même? Je l'ai très peu fait. D'abord le temps me manquait pour cela. Mes sœurs et moi servions de secrétaires à notre père; entre autres besognes, nous mettions au net et

recopiions ses manuscrits, et il y avait tant à faire que nous ne suffisions pas toujours à la tâche. De plus, Tolstoï écrivait assez pour toute la famille! »

«...Oui, j'ai lu les documents publiés par la N. R. F. sur les journées lugubres d'Astapovo. Je possède moi-même beaucoup de télégrammes relatifs à la mort de mon père, mais je n'ai jamais songé à les publier en français. Je traduirai peut-être un jour de beaux articles et des messages touchants inspirés par la mort de Tolstoï. Les jours de notre douleur seront ainsi dévoilés. M^{me} Soukhoutine ne m'a pas parlé alors que j'étais chez elle, de la publication en français du *Journal* de Tolstoï, dont sa mère lui avait légué le manuscrit. J'ai entendu dire, d'autre part, que l'édition française ne la satisfait pas et qu'elle compte intervenir. »

« Je voudrais publier en français, continue-t-elle, les articles des journaux russes de 1860, après qu'il parut *Guerre et Paix*. Pour les uns, Tolstoï était un génie, pour les autres, un auteur sans aucun talent dont les personnages n'étaient qu'invasivance et convention. A ce propos, je reviens d'Italie, où j'ai été très frappée par la compréhension des intellectuels; il en est qui parlent des héros de Tolstoï comme s'ils étaient vivants et parmi eux. — La séparation d'avec ce père aimé si tendrement a dû vous être bien dure? — La séparation? Je ne la sens presque pas; en fait, nous ne sommes pas séparés... je reste sa petite ombre, et tout le temps je pense à lui et je parle de lui. »

«...Oui je partageais toutes les idées de mon père et je suis végétarienne, comme lui, pour des raisons de morale, de santé et d'économie. De pitié aussi pour les animaux. Tolstoï disait que si

chacun de nous devait tuer les bêtes qu'il mange, il se nourrirait vite de végétaux exclusivement; et que celui qui fait faire à d'autres le massacre qui lui répugne manque d'honnêteté. Ce régime l'enchantait et il déclarait volontiers être devenu plus doux et plus pitoyable depuis qu'il avait abandonné l'usage de la viande. Comme toujours, il s'emballait et allait par exemple, jusqu'à répéter après un végétarien un peu exalté, que les carottes rendent bon, que les radis rendent mauvais, etc. »

« J'ai fait des conférences un peu partout sur l'enseignement de mon père quant à la réforme diététique. Le végétarisme, pour lui, n'était pas un but, mais simplement le résultat inévitable de la sympathie pour les animaux... La seule vraie religion, disait-il c'est l'amour pour tout ce qui est vie. Et il ajoutait: La pitié et l'amour que j'éprouve pour les animaux me procurent infiniment plus de joie que d'en manger la chair. »

«...Pour en venir à l'Académie de peinture, je vous dirai que je l'ai fondée tout d'abord parce que je pense que si la musique et la danse russes sont bien connues à Paris, notre peinture ne l'est guère. Avant la guerre, les artistes de mon pays exposaient peu dans les Salons parisiens. Aujourd'hui ces artistes vivent à Paris et l'idée s'empare de moi d'un centre d'art russe qui les grouperait et les ferait connaître. Je louai un ancien atelier de Carolus Duran et il s'y présenta des élèves de toutes nationalités. Quant aux professeurs, ils sont tous russes. Mon premier but est donc l'enseignement de la peinture d'après les principes et la technique russes; le deuxième est d'exposer les œuvres des maîtres émigrés à Paris et de leur faire toute la réclame possible. Et mon

troisième but, c'est de faire vivre tout ce monde de professeurs et d'élèves; c'est d'arriver à ce que tous les amateurs d'art puissent commander et trouver ici des tableaux, des illustrations, des maquettes de théâtre, des porcelaines peintes et beaucoup d'autres choses encore. Nous avons des travaux d'art à tous prix: très bon marché s'il s'agit de travaux d'élèves, plus chers s'ils sont l'œuvre des maîtres. Nos conférences hebdomadaires sur l'histoire de l'art sont données actuellement par une femme. C'est elle aussi qui dirige les excursions telles que celle de la Pentecôte à Fontainebleau. »

« Oui, nos débuts ont été très pénibles. Les possibilités d'achat sont terriblement réduites cette année, à Paris comme ailleurs. Et chaque jour, l'existence est un problème. J'ai mis dans cette académie tout l'argent que je possède; il me faudrait maintenant de l'aide du dehors pour pouvoir la continuer. Elle répond à une nécessité réelle, je vous assure. Ces Russes de Paris, ouvriers ou chauffeurs, ce sont tous des intellectuels, leur besogne journalière, si machinale, est en train de tuer leur âme. Venir ici comme élèves leur est une détente, un délassement, et l'art apaise leur soif d'idéal. Voyez-vous, le plus ignorant même des paysans de chez nous connaît ce besoin intense, d'un dérivatif à sa vie misérable. C'est un trait de la race. »

Nous sommes dans l'atelier, désert en ce moment de la journée. Grande pièce nue, bien éclairée et semblable à tous les ateliers de peinture; des études intéressantes sur des chevaux ou retournées contre les murs; sur une table traînent les fruits et les légumes d'une nature morte.

ployées entre elles, constituent également un élément important. On peut signaler aussi le fait que cette profession n'étant souvent exercée que de façon temporaire, en attendant le mariage, empêche la constitution d'organisations dont l'action contribuerait à en relever le niveau, ainsi que cela a été le cas pour d'autres carrières féminines (celle de garde-malades, par exemple: *Réd.*)

À la suite de cette Conférence, l'idée fut émise de fonder une Commission fédérale d'experts pour étudier dans son ensemble ce gros problème. Mais deux difficultés s'y opposèrent: d'une part, le nombre trop considérable de groupements professionnels, politiques ou confessionnels, qui eussent dû être représentés pour que cette Commission fût complète, et qui aurait alors considérablement retardé et alourdi son travail; d'autre part, le fait que, ni les employeurs, ni les employées ne sont suffisamment organisés pour permettre la formation d'une Commission paritaire suivant la coutume judiciaire en usage à l'Office fédéral. C'est pourquoi celui-ci préféra charger Mlle Jaussi d'étudier simplement avec quelques collaboratrices les questions intéressant le service domestique, puis de proposer les mesures qui paraîtraient propres à diminuer la pénurie de domestiques qualifiées de nationalité suisse.

Une nouvelle petite Commission fut donc formée à cet effet, sous la présidence de Mlle Jaussi, composée de Mmes de Greyerz (Berne), Hausknecht (Saint-Gall: M^{me} Hausknecht fut l'auteur, il y a quelques années, d'un projet d'assurance-vieillesse pour domestiques), Kuhn-Dupuis, secrétaire de la Chambre de Travail (Genève), et de Mlle Rosa Ott, experte fédérale pour la formation professionnelle ménagère (Berne) et Lehner (Zurich). L'Office fédéral du Travail se fait en outre représenter aux séances de cette Commission. Celle-ci se propose de mener deux enquêtes: la première dans une ville moyenne du nord de la Suisse, par exemple, qui permettra, en continuant l'enquête, limitée l'an dernier pour raisons financières, de l'Office des Professions féminines, de se rendre compte de la valeur de ses recherches en établissant un type donné; la seconde, auprès des bureaux de placement, des œuvres sociales, des Sociétés féminines, etc. Il est évident que, plus de documents cette Commission réunira, plus d'avis elle recevra, plus d'intérêt elle éveillera dans la public féminine, mieux elle sera à même d'effectuer son travail. C'est pourquoi elle lance en ce moment plusieurs questionnaires, que nous nous faisons un plaisir de publier ci-après, en engageant vivement nos lectrices à y répondre. Nous ne pensons pas, en effet, qu'il y en ait beaucoup parmi elles que le problème du service domestique n'intéresse pas, directement ou indirectement, par un côté ou par un autre, qu'elles soient maitresses de maison, ou mères de famille, maitresses d'école ou travailleuses sociales, et chacune peut se rendre compte combien ses expériences, ses opinions, ses avis motivés, les faits précis, les indications qu'elle pourra fournir, seront précieux à la Commission. Nous savons être l'interprète de celle-ci en remerciant vivement d'avance toutes celles qui lui enverront une réponse, aussi bien à l'ensemble de ses questions que sur un seul point d'entre elles. En une période où le chômage se fait intense à travers le monde, cette pénurie de

main-d'œuvre prouve clairement qu'il y a là crise; or, pour remédier à une crise, la première nécessité n'est-elle pas d'en connaître et les causes et les effets?

J. GUEYBAUD.

QUESTIONNAIRE I

plus spécialement destiné aux membres des Sociétés féminines

1. Votre société s'occupe-t-elle plus spécialement des employées de maison?
 - a) Avez-vous des intuitions destinées exclusivement à leur usage? Avez-vous des institutions dont profitent encore d'autres femmes et jeunes filles? (diplômes, cours, foyers, salles de récréations, salons de dimanche, assurance-maladie, assurance-vieillesse, assurance-accident, bureaux de placements, etc.)
 - b) Quelles sont vos expériences dans ces divers champs d'activité? Avez-vous réussi ou échoué? Pouvez-vous nous donner des détails sur les conditions de travail des employées de maisons de votre contrée.
2. Quelle est à votre avis la cause principale de la pénurie d'employées de maison indigènes qualifiées? Y a-t-il d'autres causes importantes à vous connues? Lesquelles?
3. Quelles mesures serviraient à remédier au manque de personnel domestique suisse et qualifié?
 - a) Quelles mesures serviraient à améliorer le service domestique et à faire estimer davantage ce service par employeurs et employés? (Veuillez, s'il vous plaît, motiver vos propositions et soumettre, si possible, des projets bien étudiés.)
 - b) Ne croyez-vous pas que le problème puisse être résolu, en entier ou en partie, par l'introduction de main d'œuvre étrangère?
4. Selon votre expérience y a-t-il des relations entre:
 - a) l'industrie et le service de maison? La crise actuelle amène-t-elle les jeunes filles à accepter plus souvent qu'autrefois une situation ménagère?
 - b) A combien estimez-vous, l'entretien mensuel complet d'une employée de maison: nourriture, logement, blanchissage, bains, chauffage, etc. (sans gage, ni assurance, ni cadeaux?)

QUESTIONNAIRE II

plus spécialement destiné aux maitresses de maison

1. Pourquoi êtes-vous devenue une employée de maison?
2. Quelles qualités et quelles aptitudes demandez-vous d'elle?
3. Quelles sont, selon vous, les raisons du manque d'employées de maison indigènes?
4. Comment pourrait-on, à votre avis, remédier à cet état de choses?
5. Quelle est votre opinion sur les relations personnelles entre la famille de l'employeur et les employés domestiques? Que sont-elles, et que devraient-elles être?

QUESTIONNAIRE III

plus spécialement destiné aux employées de maison

1. Pourquoi êtes-vous devenue et demeurée employée de maison?
 2. Quelles sont les peines et les joies d'une employée de maison?
 3. Comment vous représentez-vous votre avenir comme employée de maison?
- Prière d'envoyer réponses et communications à la Commission suisse pour l'étude des questions intéressant le service de maison, Schanzen-graben, 29, Zurich. Les communications non signées seront également prises en considération.

Les Femmes et les Livres

N. D. L. R. — Pour répondre à un désir manifesté par quelques abonnés, à l'occasion de la remise à M^{me} Cuchet-Albaret de la médaille Richelieu de l'Académie française, nous reproduisons ci-après quelques-uns des vers de notre poète genevoise, que nous empruntons à son volume Les fuseaux d'Ivoire:

Il est...

Il est sur nos chemins des bonheurs qu'on ignore, Telles ces douces fleurs aux parfums délicats Qu'on cueille au dernier jour, quand le vent les [dé]flore;

Il est sur nos chemins des bonheurs qu'on ignore Et les plus grands bonheurs sont ceux qu'on ne [sait] pas...

Il est parfois en nous des chagrins qu'on dédaigne, Dont on feint de sourire en se sentant très las... Rien ne révèle aux yeux la blessure qui saigne. Il est parfois en nous des chagrins qu'on dé-[daigne]...

Et les plus lourds sanglots sont ceux qu'on [n']entend pas.

Un soir d'été

Le jour s'éteint las de labeur et de clarté. Il se meurt lentement. Sa lumière seréine S'attarde dans l'air calme et longuement se traîne. Pas un nuage au ciel. Nul vent frais: c'est l'étié.

«...En effet, j'ai moi-même fait des études de peinture à l'Ecole des Beaux-Arts de Moscou et il m'est arrivé d'exposer mes toiles ici ou là. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, ma vie de jeune fille était au service de mon père et ne m'appartenait guère. Ce serait navrant de ne pouvoir continuer à faire vivre cette Académie, mais j'ai l'espoir de rencontrer une aide financière. Vous savez que nous, les Tolstoï, nous sommes plutôt gênés. Moi, je fais mon petit ménage sans aide et il m'arrive même de laver mon linge. Mon père a renoncé aux droits d'auteur et ses enfants, par respect pour lui, font de même. Il disait que vendre sa pensée était encore plus répugnant que vendre son corps. Nous serions tous des millionnaires d'aujourd'hui, surtout depuis l'adaptation au cinéma américain des œuvres de mon père...»

Tatiana Tolstoï soupire. «Cet argent, je saurais qu'en faire. Tant de compatriotes à aider...» Tout en prenant congé de l'aimable femme, si simple et si distinguée, il me vient à l'esprit que, si la décadence des lettres date du régime des droits d'auteur, comme on l'a écrit, les Tolstoï n'ont certes pas à se reprocher d'avoir accéléré cette décadence! Et pourtant, un petit million dans les mains de la directrice de l'Académie russe opérerait des miracles!

Jeanne VUILLIOMENET.

La récompense d'une chose bien faite, c'est de s'avoir faite.

EMERSON.

La Police féminine allemande et les tribunaux d'enfants

En Prusse et à Hambourg, tous les délits commis par des mineurs du sexe féminin de moins de 18 ans, qui relèvent des Tribunaux de l'Enfance, sont remis pour études et enquêtes à la police féminine. En outre, en Prusse, les accusations formulées contre des mineurs du sexe masculin au-dessous de 16 ans relèvent également de la police féminine.

A Hambourg, les délits contre les mœurs commis par des mineurs du sexe masculin relèvent également de la police féminine, et c'est d'après le caractère et la personnalité du délinquant que le mineur est interrogé, soit par un fonctionnaire de la police féminine, soit par un des fonctionnaires masculins, qui, à Hambourg, sont adjoints à la police féminine.



Cliché Mouvement Féministe
Mlle Josefina ERKENS

La raison dominante pour laquelle ces catégories de délits ont été remises à la police féminine et à ses services sociaux est que la loi allemande sur les tribunaux d'enfants attache une grande importance d'ordre social et pédagogique aux enquêtes sur la situation, le développement, le milieu, et les perspectives d'avenir des jeunes délinquants.

Les délits commis par des mineurs restent, en ce qui concerne les tribunaux d'enfants en Prusse et à Hambourg, aux mains de la police féminine jusqu'à la fin de la période d'instruction, c'est-à-dire jusqu'au moment où le dossier est remis au Procureur général. Toutes les constatations, tous les résultats d'enquêtes sont également remis à la police féminine. Les enquêtes sur les circonstances personnelles, familiales et professionnelles du mineur sont faites en étroite liaison avec les Offices de protection de l'enfance, et les organisations privées de prévoyance sociale. Des renseignements sont aussi fournis sur le compte du mineur délinquant par l'école qu'il a fréquentée.

Tout examen médical du mineur jugé nécessaire est fait par l'entremise de la police féminine. Les mineurs délinquants qui paraissent anormaux, intellectuellement ou moralement, sont mis en observation auprès d'un médecin spécialiste.

Des mineurs nécessaires, qui ne relèvent pas de la compétence du juge des enfants, sont confiés à des asiles et à des établissements spéciaux.

Lorsqu'un mineur doit comparaître devant le juge des enfants, la police féminine est en principe chargée de l'accompagner.

Dans les Etats de Saxe et de Bade, les cas de mineurs délinquants sont partiellement confiés à la police féminine, mais celle-ci ne s'en occupe dans ces Etats que suivant les circonstances, et sur la demande spéciale du Tribunal ou de la Police criminelle.

JOSÉFINE ERKENS,

Inspectrice de la police criminelle d'Hambourg.

(Extrait d'un rapport présenté en 1930 au Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N.)

Une lourde torpeur ensommeille les choses; Parfois sur le chemin qui rêve morne et blanc Parait un char de foin que tirent d'un pas lent Des bœufs doux et pensifs, les paupières mi-closes.

Il passe... Un essieu crie et l'éclat d'une voix Trouble un instant le vol des minutes paisibles. Le ciel pur s'obscurcit par teintes insensibles.

Une étoile se lève et d'invisibles doigts Effeuillent sur les monts les plaines et les bois Des gouttes de rosée aux fraîcheurs indicibles.

E. CUCHET-ALBARET.

De-ci, De-là...

Une statistique des étudiantes en Allemagne.

En 1911, on comptait entre toutes les Universités allemandes 2515 étudiantes: actuellement le dernier semestre d'hiver en a enregistré 19,275, auxquelles viennent s'ajouter 2,722 auditrices de cours. Sur ce chiffre total, un million environ sont des étrangères, des Américaines, des Bulgares et des Roumaines d'abord, puis des Autrichiennes, des Suédoises et des Lettones. Des régions de culture allemande comme Dantzig et certaines régions de la Pologne fournissent également un contingent important, et enfin des pays lointains comme la Chine, le Japon, la Palestine, l'Equateur, le Pérou envoient aussi de leurs ressortissantes. L'Université préférée des étrangères est Heidelberg.

La sténotypie et la nationalité.

Selon des recherches faites par un Institut américain, ce serait les jeunes Hindoues qui se montreraient les meilleurs sténotypistes, ayant la main la plus légère, et maniant leur machine avec le plus de soin. Elles seraient aussi, affirme ce même Institut, capables de travailler 18 heures consécutives...

La police idéale.

D'après un professeur de police administrative à l'Université de Chicago (quelles chaires ne crée-t-on pas dans ce pays?), un agent de police idéal doit posséder

- la sagesse de Salomon
- le courage de David
- la tolérance de Confucius
- la patience de Job
- la stratégie de Napoléon

A quoi notre confrère, *The Woman Police*, ne manque pas d'ajouter qu'à ces qualités nécessaires à son collègue masculin, l'agent de police doit encore joindre:

- la sympathie d'Elisabeth Fry
- la détermination de Florence Nightingale
- le «cran» d'Amy Johnson...

Après cela, ne faudra-t-il pas que les futures postulantes mettent toute modestie de côté pour entrer dans cette carrière?...

Féminisme ecclésiastique

Les femmes conseillères de paroisse à Berne.

Le 14 décembre ont eu lieu pour la première fois dans la ville fédérale des élections paroissiales avec participation féminine, ce droit ayant été reconnu aux femmes le 26 octobre dernier seulement. Et à Berne comme ailleurs, les femmes qui ont participé pour la première fois à cette votation ont trouvé la chose si simple et si rapide, qu'elles ont pu s'étonner qu'on la leur ait refusée pendant si longtemps. (Rappelons que la plus grande variété en matière de suffrage féminin ecclésiastique existe dans l'Eglise nationale bernoise, certaines paroisses ayant refusé tout droit aux femmes, certaines autres leur ayant concédé seulement le droit de vote pour l'élection des pasteurs, certaines encore, comme celles de la ville de Berne, l'électorat complet et l'éligibilité aux fonctions de conseillères de paroisse.) La participation féminine à ces élections a été presque partout plus forte que celle des hommes, comme l'indiquent les chiffres ci-après, que nous empruntons à notre confrère, la *Berna*:

	Femmes	Hommes
Paroisse de Saint-Jean	831	782
Paroisse de Saint-Paul	204	118
Paroisse du Saint-Esprit	108	50
Paroisse de la Cathédrale	90	57
Paroisse de l'Eglise de la Paix	57	74
Paroisse de la Nydeck	53	59
Eglise française	78	83

Quant aux nouvelles conseillères de paroisse, elles sont au nombre de 10, soit deux pour chacune des paroisses suivantes: Saint-Esprit (M^{mes} Engel-Krebs, institutrice secondaire, et Marti-Lehmann); Cathédrale (M^{me} Gerber-Kunz, institutrice, et M^{lle} Alice von May); Saint-Paul (M^{lle} H. Schmid, institutrice, et M^{me} Widmer-Wyler); St-Jean (M^{mes} Beck v. Wattenwil et Sterchi-Binz); et Eglise française (M^{mes} Hänni-Bienne et Marg. Hofer).

Toutefois d'après notre confrère bernois, les organisations féministes ont peu manifesté en cette occasion, le *Frauenbund* se bornant seulement, par la voie de la *Feuille d'Avis*, à engager les femmes à participer nombreuses au

A titre documentaire, rappelons ici qu'à Genève, où les femmes sont éligibles depuis 1923 aux Conseils de paroisse, les dernières élections ecclésiastiques (1927) ont fait entrer 39 conseillères en titre et 23 suppléantes dans ces Conseils. Nous n'avons malheureusement pas les chiffres actuels pour Bâle-Ville, ces deux cantons étant jusqu'à présent les seuls, croyons-nous (avec la ville de Berne), où la femme possède le droit d'éligibilité ecclésiastique en même temps que l'électorat. (*Réd.*)